

MC.DEL/60/12
10 December 2012

Original: FRENCH



Royaume du Maroc

Allocution de Son Excellence

M. Ali El Mhamdi,

Ambassadeur,

**Représentant Permanent du Royaume du
Maroc auprès des Organisations
Internationales à Vienne**



ÉIRE 2012 IRELAND
19th OSCE
Ministerial Council
Dublin, 6 - 7 December 2012

Monsieur le Président

De prime abord, je tiens à remercier la Présidence Irlandaise actuelle de l'OSCE, pour l'accueil, l'hospitalité, la préparation et l'excellente organisation de notre réunion.

Je voudrais également souhaiter plein succès à la présidence ukrainienne et la saluer pour son engagement dans le cadre du Groupe de contact, ainsi que pour l'attention qu'elle a accordée aux relations avec les pays méditerranéens, partenaires de la coopération.

Monsieur le Président,

Depuis son Adhésion aux principes d'Helsinki, le Maroc a toujours oeuvré pour le renforcement de sa coopération avec l'OSCE en accordant un grand intérêt aux objectifs que l'organisation poursuit et aux actions qu'elle conduit.

La participation active et régulière du Maroc aux activités de l'OSCE est mise en oeuvre par la contribution d'experts nationaux aux différentes conférences et activités de l'organisation ainsi que la présence régulière de nos parlementaires aux différentes sessions qu'organise l'Assemblée Parlementaire et aux événements parallèles spécifiques à la Méditerranée.

Concernant notre engagement pour la mise en oeuvre de la décision de Vilnius relative au renforcement du Partenariat avec l'OSCE, les autorités marocaines envisagent d'axer, dans une première étape, notre coopération dans quatre domaines à savoir :

les énergies renouvelables, L'échange d'expérience sur la participation de la femme dans la vie politique, L'échange sur la régulation du domaine audiovisuel, la coopération en matière de prévention de la traite des êtres humains dans la région méditerranéenne.

Monsieur le Président,

Depuis la fin 2010, notre Région a connu, et connaît encore des évolutions, ou des révolutions, sans précédent consécutifs intervenus dans la rive Sud de la méditerranée dans le contexte du Printemps arabe. Ces événements ont été motivés autant par l'aspiration à la démocratie que par des considérations économiques et sociales.

En effet, tout en s'appropriant les valeurs et les principes universels de la démocratie et des droits humains, si chères à l'OSCE, les différents acteurs du printemps arabe ont mis en évidence les attentes dans différents domaines des sociétés arabes ainsi que la nécessité de les prendre en charge pour sauvegarder la paix civile et la stabilité politique.

Conscients de cette exigence, les Etats concernés se doivent- sous peine de l'échec de la transition démocratique- d'apporter des réponses urgentes et substantielles aux besoins et revendications des populations dans une conjoncture économique particulièrement défavorable marquée par les restrictions budgétaires, l'aggravation des déficits sociaux et la pénurie des moyens consécutive à la crise économique et financière internationale qui n' malheureusement pas épargné les pays de la rive sud de la méditerranée.

En d'autres termes, la consolidation des transitions démocratiques commande aux pays de la rive sud, parallèlement aux réformes institutionnelles, la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement aux plans économique et social, articulées sur des politiques publiques visant à réduire la précarité et les différents déficits sociaux et environnementaux dont souffrent les populations.

Parmi les mesures envisageables dans ce contexte, on peut citer notamment, le renforcement des capacités pour une meilleure attractivité des investissements étrangers et la mise en place d'une

économie de la connaissance à travers notamment un réseau d'universités Méditerranéens impliquant des secteurs d'intérêt communs.

Les deux mesures sont- nous semble-t-il- éligibles à l'appui des processus euro-méditerranéens et à celui des partenaires européens dans un cadre bilatéral. Elles sont également de nature à mobiliser l'intérêt de l'OSCE qui peut jouer un rôle important dans ce domaine même si l'organisation- nous le savons bien- n'a pas vocation à faire de l'assistance économique financière.

Pour autant, le Maroc souhaite que l'OSCE s'implique davantage dans un partenariat technique à travers l'échanges d'expertise et la définition des termes de référence concernant les politiques publiques à mettre en œuvre pour la coopération technique et universitaire entre les pays des deux rives de la Méditerranée conformément à l'esprit de la décision de Vilnius relative au renforcement des dimensions économique et environnementale de l'OSCE .

Monsieur le Président

Dans le traitement des causes et des racines des défis sécuritaires dans notre région une attention particulière mérite d'être accordée au développement inégal des deux rives de la méditerranée.

Les écarts flagrants de développement et la fracture économique et sociale qui en résulte, génèrent des afflux croissants d'immigrés irréguliers d'origine subsaharienne vers l'Europe.

Un tel contexte favorise la recrudescence de la main d'œuvre clandestine, le phénomène de la traite des êtres humains et des trafics en tout genre, autant de fléaux sociaux souvent instrumentalisés par des groupes terroristes et des réseaux mafieux.

L'action des pouvoirs publics nationaux en la matière nécessite, au-delà de l'indispensable dimension sécuritaire sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts, une coopération régionale solidaire basée sur une approche globale et équilibrée des enjeux économique et environnementaux, tenant compte à la fois des impératifs de sécurité et des exigences du développement durable tout en optimisant les effets positifs de la libre circulation des personnes si nécessaire entre les deux rives de la méditerranée.

Par le biais de cette coopération et ce qu'elle implique en termes de partage, d'expertise et des meilleurs pratiques en la matière dans l'espace méditerranéen, l'OSCE peut donner un contenu concret à sa vision globale et stratégique du concept de "Sécurité" sachant que cette vision lie inextricablement les deux rives de la Méditerranée.

Monsieur le Président,

Notre engagement, commun et solidaire, commande à notre région de relever des défis sécuritaires, dû à la persistance en Afrique sub-saharienne et au Moyen-Orient de foyers de tensions qui impactent négativement les processus de développement économique et social des pays de la région.

Pour ce qui est de la zone Sahelo – Saharienne, elle continue de pâtir de l'instabilité politique, du sous-développement et des conflits ethniques générant des tragédies humaines et des conséquences géopolitiques inextricables.

La problématique sécuritaire de la région est aggravée par les liens tissés entre des groupes terroristes, des narcotrafiants et des mouvements séparatistes qui menacent l'unité et l'intégrité territoriale des pays de la région. Comme nous le savons tous, le Mali en est déjà la victime.

Le Maroc qui a ouvert- en tant que pays non permanent du conseil de sécurité- pour une implication efficiente du système onusien dans la crise Sahélo-Saharienne, se félicite de la nomination récente M. ROMANO PRODI comme émissaire pour le Sahel et lui apporte tout son soutien pour la réussite de sa mission.

L'initiative onusienne tant attendue commande aux Etats et aux organisations régionales de conjuguer leurs efforts pour mettre en place une coopération solidaire et inclusive dans un esprit de responsabilité partagée, pour relever les menaces transnationales qui hypothèquent l'avenir de la région dans son ensemble. L'OSCE peut l'encourager et le cas échéant y contribuer. Elle en a la vocation et l'expertise.

Pour ce qui est du conflit Israélo-arabe, il constitue sans nul doute un obstacle pour le développement de la région MENA et entrave la mise en œuvre intégrale des processus de dialogue et du Partenariat euro-méditerranéen, que nous appelons tous de nos vœux.

L'OSCE est invitée à joindre ses efforts à toutes les forces éprises de Paix pour aider les parties concernées à reprendre les négociations en vue de respecter les engagements qui leur incombent au service de la paix afin que tous les peuples de la région, abstraction faite de leur religion, puissent vivre dans la sécurité pleine et entière.

Dans ce contexte, le Maroc réitère son appel pour l'octroi du statut de partenaire à l'Autorité nationale dont la pertinence vient d'être soulignée par la reconnaissance implicite de l'Etat palestinien par l'ONU, le 29 novembre 2012, en tant qu'Etat observateur non membre de l'ONU;

La présence parmi les partenaires méditerranéens de la Palestine avec son nouveau statut ne peut que favoriser le dialogue entre toutes les parties concernées sans exclusive et renforcer l'action et rôle de l'OSCE au service de la paix et de la sécurité.

Monsieur le Président,

Les menaces transnationales auxquelles notre région doit faire face et les défis globaux qu'elle se doit de relever sont désormais connues. L'OSCE a largement contribué à leur identification.

A un moment où s'érode la confiance dans les organisations régionales et internationales, la résignation et le fatalisme semblent nourrir le pessimisme dans notre région, surtout dans les domaines économique et géopolitique ;

Le Maroc souhaite que l'impulsion que l'OSCE entend insuffler à son rôle et à son action par le nouveau processus Helsinki plus 40, puisse réserver la place qui convient à l'espace méditerranéen de manière à ajouter à la pertinence du diagnostic des menaces et des défis dans notre région, la volonté d'y répondre, comme il se doit, et en temps utile.

Je vous remercie de votre attention.